



Abitibi
OUEST

RAPPORT
ANNUEL

2025

Table des matières

MOT DU PRÉFET.....	4
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	5
LE TERRITOIRE.....	6
LES ÉLUS.....	6
ADMINISTRATION ET FINANCES.....	7
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	8
SÉCURITÉ INCENDIE.....	9
ÉVALUATION FONCIÈRE.....	10
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.....	11
DÉVELOPPEMENT	
Développement local.....	12
Entrepreneuriat.....	13
Développement culturel.....	15
Développement social.....	16
Tourisme.....	18
FORÊT.....	20
MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	24
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE.....	28
RESSOURCES HUMAINES.....	30
TRANSPORT COLLECTIF.....	32
COMMUNICATIONS.....	33
ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST 2025.....	34
L'ANNÉE 2025 EN IMAGES.....	35



Abitibi OUEST



L'année 2025 aura été exigeante, mais surtout révélatrice de la force collective de la MRC d'Abitibi-Ouest. Dans un contexte marqué par de nombreux défis, notre territoire a su faire preuve de résilience, d'innovation et d'un engagement remarquable envers son développement. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de notre équipe, nos élus et nos partenaires, dont le travail soutenu et la collaboration ont permis de transformer ces défis en occasions d'avancer.

Au cours de la dernière année, nous avons franchi des étapes significatives, notamment avec l'avancement de notre Plan climat et la poursuite du virage numérique amorcé par notre service de transport Coup de pouce, deux leviers essentiels pour bâtir un territoire plus durable et mieux connecté. Nos efforts en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des personnes immigrantes témoignent également de notre volonté d'être une communauté ouverte et inclusive. Cette mobilisation collective nous a d'ailleurs valu d'être finaliste au Prix Ulrick-Chérubin, une reconnaissance dont nous pouvons être fiers.

Nous avons également fait preuve de responsabilité et de rigueur en prenant le temps de réévaluer le projet de collecte des matières organiques à la suite de l'importante hausse des coûts d'implantation. Ce pas de recul était nécessaire afin de revoir le modèle proposé et de s'assurer qu'il réponde adéquatement aux besoins de notre territoire, tout en respectant notre capacité de payer.

Ces actions s'inscrivent dans une vision claire et à long terme : celle d'une MRC forte, solidaire et résolument tournée vers l'avenir. Ensemble, nous continuerons d'innover, de collaborer et de faire preuve de détermination afin de relever les défis qui se présentent à nous et d'assurer un développement harmonieux et durable pour l'ensemble de nos communautés.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre confiance et votre contribution au dynamisme de la MRC d'Abitibi-Ouest.



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



L'année 2025 aura été, pour la MRC d'Abitibi-Ouest, une année de transition, de mobilisation et de renouvellement. L'arrivée de huit nouveaux maires et mairesses parmi les 21 municipalités de notre territoire marque une étape importante dans la vie démocratique de notre MRC. Ce renouvellement apporte de nouvelles idées, de nouvelles énergies et une volonté commune de poursuivre le travail amorcé au bénéfice de l'ensemble de nos communautés.

Je souhaite également remercier sincèrement celles et ceux qui ont quitté leurs fonctions ou qui n'ont pas été réélus. Par leur engagement au conseil de la MRC et dans les différents comités, ils ont contribué, au fil des années, à faire avancer des dossiers importants pour notre territoire. Leur collaboration, leur disponibilité et leur attachement à l'Abitibi-Ouest méritent toute notre reconnaissance.

Sur le plan organisationnel, cette année de transition a aussi été l'occasion de consolider nos façons de faire, de revoir certaines pratiques et de renforcer notre capacité d'action. Les changements vécus au sein de l'équipe, les départs à la retraite, l'arrivée de nouvelles ressources et l'adaptation de nos services témoignent d'une organisation en mouvement, déterminée à répondre avec agilité aux besoins du milieu.

Les réalisations de 2025 démontrent la force de notre travail collectif. Qu'il soit question de développement économique, d'aménagement du territoire, d'environnement, de transport, d'attractivité ou de services aux citoyens, un même fil conducteur se dégage : la volonté d'agir ensemble, avec rigueur, ouverture et ambition pour l'avenir de l'Abitibi-Ouest.

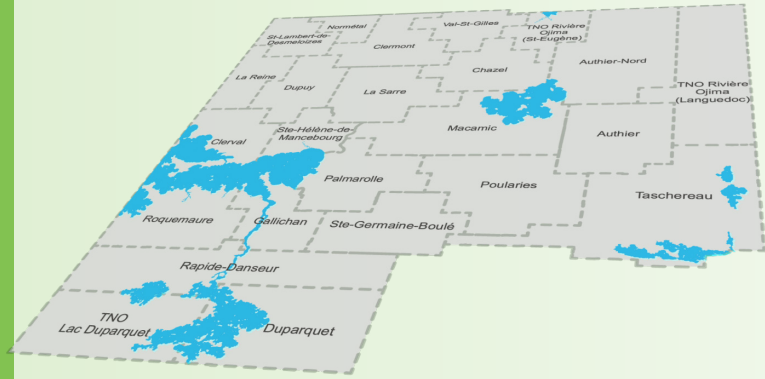
Je tiens à saluer le professionnalisme, l'engagement et la résilience de l'ensemble du personnel de la MRC. Dans un contexte exigeant, chacun a contribué à maintenir des services de qualité, à soutenir les municipalités et à faire progresser les priorités du territoire. Cette mobilisation est l'une de nos plus grandes forces.

En regardant vers l'avenir, je suis convaincu que la MRC d'Abitibi-Ouest possède tous les atouts nécessaires pour relever les défis qui se présentent à elle. Ensemble, élus, employés, partenaires et citoyens, nous continuerons de bâtir un territoire fort, solidaire et fier de ses communautés.



Normand Lagrange,
Directeur général
et greffier-trésorier
de la MRC d'Abitibi-Ouest





La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agrofrestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 387 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.



3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 387 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

Authier
Cindy Demers
en poste depuis 2025

Authier-Nord
Fernand Major
en poste depuis 2021

Chazel
Daniel Faureau
en poste depuis 2022

Clermont
Cathy Gauthier
en poste depuis 2025

Clerval
Claire Paquet
en poste depuis 2025

Duparquet
Denis Blais
en poste depuis 2023

Dupuy
Alain St-Pierre
en poste depuis 2025

Gallichan
Serge Marquis
en poste depuis 2021

La Reine
Sophie Bouchard
en poste depuis 2024

La Sarre
Yves Dubé
en poste depuis 2017

Macamic
Tony Boudreau
en poste depuis 2023

Normétal
Sarah Sophia Boughanmi
en poste depuis 2025

Palmarolle
Joanie Roy
en poste depuis 2025

Poularies
Pierre Godbout
en poste depuis 2013

Rapide-Danseur
Jean-François Boutin
en poste depuis 2025

Roquemaure
Sébastien Roy
en poste depuis 2025

Saint-Lambert
Diane Prouost
en poste depuis 2013

Sainte-Germaine-Boulé
Jaclin Bégin
en poste depuis 1997

Sainte-Hélène-de-Mancebourg
Rémi Morin
en poste depuis 2021

Taschereau
Mathieu Cloutier
en poste depuis 2025

Val-Saint-Gilles
Alain Guillemette
en poste depuis 2019

Territoires non organisés (TNO)
Membres observateurs

Languedoc
Linda Cloutier-Bédard

Saint-Eugène-de-Chazel
André Boulianne



LE BUDGET 2025 a été adopté par le conseil d'administration le 27 novembre 2024 pour la MRC et le 29 janvier 2025 pour les territoires non organisés de Rivière-Ojima et Lac-Duparquet. La confection des budgets résulte d'un processus qui débute plusieurs mois à l'avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail. Le budget total présenté ci-dessous inclut les dépenses, le remboursement de la dette et les activités d'investissement.

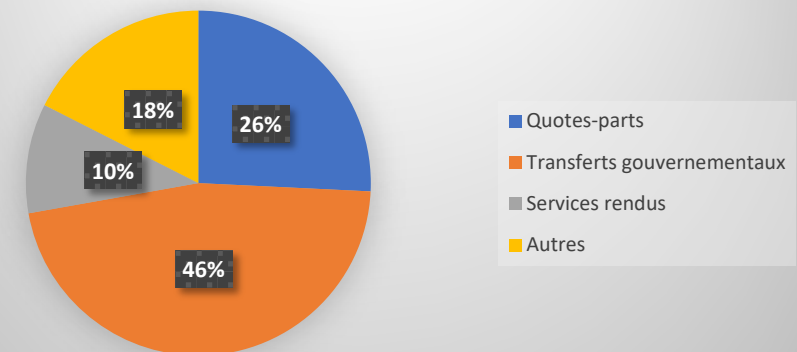
MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, santé et bien-être, développement, environnement et autres activités)	7 555 800 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	4 830 600 \$
COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	1 994 000 \$
FORÊT	1 496 400 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	668 000 \$
BOUES SEPTIQUES	246 200 \$
BUDGET TOTAL	16 791 000 \$

TERRITOIRE NON ORGANISÉ	BUDGET TOTAL	1 028 300 \$
-------------------------	--------------	--------------

PROVENANCE DES REVENUS

Quotes-parts	26%	4 081 400
Transferts gouvernementaux	46%	7 353 700
Services rendus	10%	1 627 600
Autres	18%	2 776 500
		15 839 200

RÉPARTITION DES REVENUS DE LA MRC



L'aménagement d'un territoire représente un défi particulier qui implique un travail complexe. Complexe puisqu'il demande de réfléchir au demain souhaité, en inspirant le désir d'aujourd'hui qui a été influencé par la nécessité d'hier.

Le gouvernement, par divers changements réglementaires, a confié de nouveaux défis importants au service de l'aménagement du territoire. En effet, pour 2025, plusieurs modifications législatives ont été apportées; on peut penser à la modification du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques et aux ajustements à la Loi sur la protection du territoire agricole.

À cela s'ajoute le dépôt du Plan Climat et la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC, qui nous ont permis d'échanger et de partager avec les différents ministères. Malgré ces nouveaux défis, l'année 2025 a été marquée par le travail colossal de refonte du schéma d'aménagement et de développement qui devrait se prolonger jusqu'en 2027. Avec nos faibles ressources, nous avons été capables de terminer la version alpha des orientations gouvernementales en aménagement du territoire. Cela nous permet d'être parmi les rares MRC, dont la faisabilité de livrer un schéma en 2027 est encore réaliste.

Un autre élément pour lequel nous avons grandement investi de notre temps en 2025 est l'analyse des demandes de projets d'aires protégées. L'impact pour les citoyens et la complexité d'analyse qu'ils représentent exigent énormément d'heures et réussir à joindre l'ensemble des parties prenantes est ardu. En somme, cette année nous avons continué de penser à améliorer ce qui nous distingue, soit notre riche territoire.



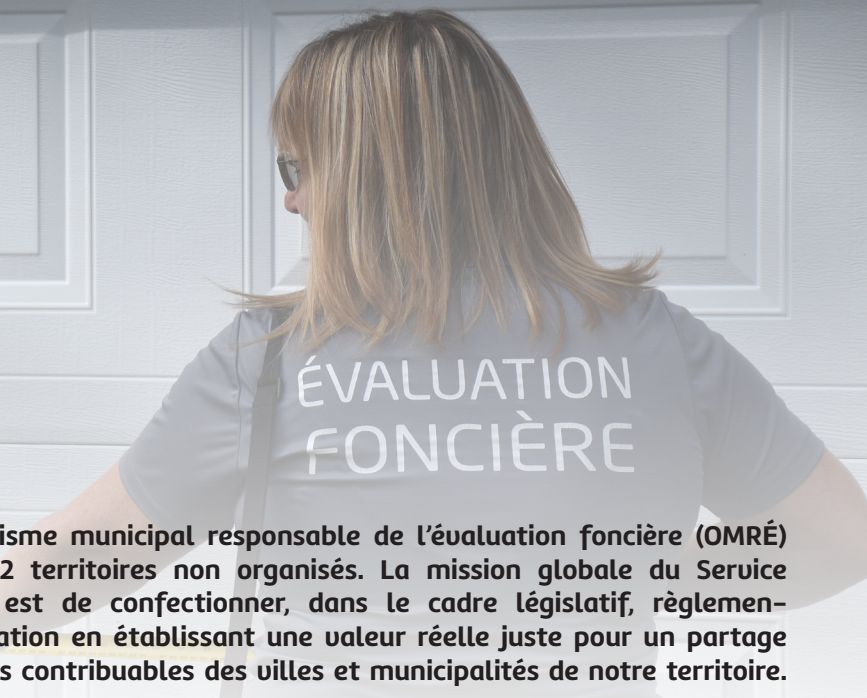
Crédit photo : Stéphane Gilbert

En 2025, la sécurité et la prévention incendie sont demeurées au cœur des priorités de la MRC d'Abitibi-Ouest. Dans une année marquée par le départ à la retraite du coordonnateur en sécurité incendie en juin, puis par celui du directeur responsable du dossier à la fin de l'année, la MRC a tenu à assurer une transition rigoureuse afin de préserver la qualité des services offerts à la population.

Parce qu'il s'agit d'un dossier essentiel à la protection des citoyens, des communautés, des entreprises et des visiteurs de notre territoire, la MRC a poursuivi ses efforts avec détermination. Le comité administratif a ainsi confié à M. Patrick Lalonde, de Icarium Groupe Conseil inc., le mandat de finaliser la rédaction du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, en tenant compte des nouvelles orientations gouvernementales, en vue de son adoption et de sa mise en vigueur d'ici le début de l'année 2027. Monsieur Lalonde assume également la coordination du schéma incendie actuel, en plus de superviser les différents comités de travail associés à la sécurité incendie et civile dans la MRC.

Malgré le contexte de transition, l'année 2025 a permis des avancées concrètes. Une nouvelle entente sur la prévention des incendies à l'échelle de la MRC a notamment mené, pour la première fois, à l'atteinte de 100 % des objectifs prévus au schéma pour l'inspection des bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés. Les 14 municipalités membres de l'entente de service en sécurité incendie et civile de La Sarre ont également adopté une politique territoriale en sécurité civile. Une collaboration entre ces 14 municipalités, la MRC et les 7 municipalités qui ne font pas partie de l'entente est, par ailleurs, prévue afin d'assurer une meilleure couverture incendie et une coordination territoriale accrue de la sécurité civile, en soutien aux municipalités et aux TNO de notre territoire.

La poursuite de la révision du schéma, le rattrapage de la formation des pompiers et des officiers dans plusieurs services de sécurité incendie, ainsi que le maintien de l'entraide intermunicipale témoignent d'un engagement clair : offrir à l'ensemble de la population un milieu de vie plus sécuritaire et des services toujours mieux adaptés aux réalités du territoire.



La MRC d'Abitibi-Ouest est l'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) pour ses 21 municipalités et ses 2 territoires non organisés. La mission globale du Service d'évaluation foncière de la MRC est de confectionner, dans le cadre législatif, réglementaire et normatif, les rôles d'évaluation en établissant une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire.

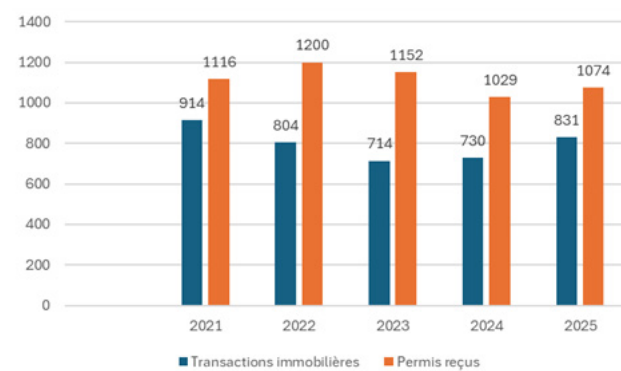
Le territoire couvert inclut un peu plus de 14 000 unités d'évaluation. La valeur imposable pour l'ensemble des municipalités s'élève à 2 059 000 000\$. Il est possible de consulter la fiche descriptive de chacun des immeubles sur la matrice graphique disponible sur le site web de la MRC.

Réalisations 2025

Le Service d'évaluation foncière a élaboré en 2025 le rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028 pour deux villes. Ces villes, dont le nouveau rôle entrera en vigueur le 1er janvier 2026, sont Duparquet et La Sarre. Un total de **4 147 unités** d'évaluation ont fait l'objet d'une actualisation des valeurs inscrites au rôle en référence aux conditions du marché du 1er juillet 2024.

Un total de **2 450 visites** d'immeubles ont été réalisées en 2025. Ces visites ont été effectuées pour l'un des motifs suivants :

- à la suite d'une demande de permis de construction et/ ou de rénovation;
- à la suite de l'acquisition d'un immeuble ;
- pour la tenue à jour du dossier d'évaluation foncière conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.



La MRC d'Abitibi-Ouest est mandatée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la livraison du programme d'adaptation de domicile (PAD) et le programme de rénovation « RénoRégion ».

Le programme « RénoRégion » a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. La subvention par logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 25 000 \$.

En 2025, la SHQ a accordé à la MRC d'Abitibi-Ouest une enveloppe budgétaire de 100 300 \$. Cependant, aucun dossier n'a été traité et aucun montant n'a été engagé faute d'inspecteur accrédité par la SHQ.



Soucieuse de contribuer au développement d'une économie durable, la MRC d'Abitibi-Ouest a choisi d'exercer sa pleine compétence en matière de développement économique local et régional. Ayant pour mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, le Service de développement assure un service de première ligne et de proximité aux entrepreneurs de notre territoire.

Développement local

L'animation du milieu permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Dans cette perspective, l'équipe du service de développement accompagne l'ensemble des communautés locales dans leur démarche de planification du développement et dans la réalisation de projets spécifiques. Elle assure également un rôle de leadership dans la concertation et la mobilisation des partenaires du milieu, qu'ils soient publics ou privés.

Faits saillants

- Plus de 53 projets initiés par les municipalités, organisations à but non lucratif et/ou comités citoyens de notre territoire ont bénéficiés de nos services d'accompagnement;
- Allocation de 537 473 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants (PSPS) afin de soutenir 23 projets ayant permis de générer plus de 842 227 \$ d'investissements;
- Animation du Comité consultatif jeunesse et mise sur pied d'un comité pour la tenue d'une foire des métiers;
- Réalisation d'un exercice de réflexion stratégique sur le monde municipal en Abitibi-Ouest, visant à obtenir un état de situation à l'échelle territoriale des besoins et des défis des municipalités, à identifier les services municipaux critiques et à explorer des avenues de coopération intermunicipale et/ou de mutualisation des ressources.

Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu

- Organisation de la 10^e édition du Salon des Loisirs afin de promouvoir l'offre diversifiée en loisirs sportifs et culturels sur le territoire. L'événement présenté le 23 août 2025 a accueilli 570 personnes et 30 organisations de sports et loisirs;
- Présentation de 16 activités d'animation estivales au « **Travaire- Espace public** » de La Sarre et de Macamic offertes par des organismes jeunesse du milieu dans le cadre de la Stratégie jeunesse (plus de 110 participants).
- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que OSEntreprendre.



Entrepreneuriat

Le service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève. L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

Faits saillants

- Plus de 131 entrepreneurs ont bénéficié de nos différents services;
- Plus de 39 référencement effectués vers d'autres services et organismes voués aux entrepreneurs;
- Accompagnement de 49 entreprises et organismes dans la mise en œuvre de leur stratégie de marketing de contenu et d'affaires numériques;
- Allocation de 129 196 \$ de contribution non remboursable et 859 962 \$ de contribution remboursable dans 25 projets ayant permis de générer plus de 5,8 M\$ d'investissement;
- Développement et coordination d'une cellule de mentorat pour entrepreneurs sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Au 31 décembre 2025, 6 mentors actifs et 4 mentorés enregistrés au Réseau Mentorat;
- Consultation de la communauté d'affaires afin d'identifier les enjeux de développement économique, les objectifs ainsi que les leviers à mettre en place afin d'améliorer les services offerts aux entrepreneurs et entreprises du territoire. Une enquête effectuée en ligne, du 4 au 30 novembre 2025, ainsi qu'une série de rencontres individuelles ou en sous-groupe auront permis de recueillir les commentaires de 44 entrepreneurs.

Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu

- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que OSEntreprendre.

Dossiers territoriaux & autres implications

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO);
- Conseil d'administration de l'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT);
- Conseil d'administration du Centre technologique des résidus industriels (CTRI);
- Table économique de la conférence administrative régionale Abitibi-Témiscamingue (TéCAR-AT);
- Comité directeur de l'entente sectorielle du secteur bioalimentaire Abitibi-Témiscamingue.



Aides financières non remboursables		
Fonds Émergence	25 000,00 \$	1
Fonds Jeunes Promoteurs	15 000,00 \$	2
Fonds Transition Numérique	8 000,00 \$	2
Fonds d'Économie Sociale	- \$	0
Fonds Qualité Tourisme	81 196,00 \$	13
	129 196,00 \$	18
Aides financières remboursables		
Fonds local d'investissements (FLI)	359 750,00 \$	4
Fonds local d'investissements (FLI) - Volet Relève	50 000,00 \$	2
Fonds local de solidarité (FLS)	450 212,00 \$	8
	859 962,00 \$	14
Autres programmes d'aides financières		
Programme Créavenir	- \$	0
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	- \$	0
	989 158,00 \$	

Emplois maintenus ou créés	194
Investissements générés	5 826 619,18 \$

Répartition des aides financières or secteur d'activité	Montant	Dossier
Agroalimentaire	85 000,00 \$	2
Foresterie	103 000,00 \$	1
Manufacturier	229 470,00 \$	2
Tourisme, loisirs et culture	311 688,00 \$	15
Services	12 500,00 \$	2
Commerce	247 500,00 \$	3
	989 158,00 \$	25

Répartition des interventions Types de services	Dossiers	%
Orientation et référence	28	21
Accompagnement		
• Gestion de projet	30	23
• Gestion des affaires	42	32
Financement	29	22
Formation	0	0
Mentorat	2	2
	131	

Répartition des interventions - Types de projet	Dossiers	%
Prédémarrage	19	15
Démarrage	10	8
Développement	89	68
Consolidation	1	1
Relève	12	9
	131	

Répartition des interventions - Secteurs d'activités	Dossiers	%
Agroalimentaire	14	11
Foresterie	9	7
Manufacturier	12	9
Tourisme, loisirs et culture	31	24
Services	40	31
Commerce	25	19
	131	

Répartition des interventions numériques - Types de services	Dossiers	%
Accompagnement - Orientation	43	57
Accompagnement - Diagnostique	15	20
Accompagnement - Planification	6	8
Accompagnement - Mise en oeuvre	9	12
Accompagnement - Évaluation	0	0
Outils - Formation	0	0
Formation - Groupe	3	4
	76	

Répartition des interventions numériques - Secteurs	Dossiers	%
Agroalimentaire	12	16
Foresterie	0	0
Manufacturier	3	4
Tourisme, loisirs et culture	28	37
Services	32	42
Commerce	1	1
	76	

Répartition des clients numériques - Secteurs	Dossiers	%
Agroalimentaire	9	18
Foresterie	0	0
Manufacturier	1	2
Tourisme, loisirs et culture	19	39
Services	19	39
Commerce	1	2
	49	

Développement culturel

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC d'Abitibi-Ouest encourage des initiatives à caractère culturel en offrant des services aptes à faciliter et à soutenir leur développement.

Faits saillants

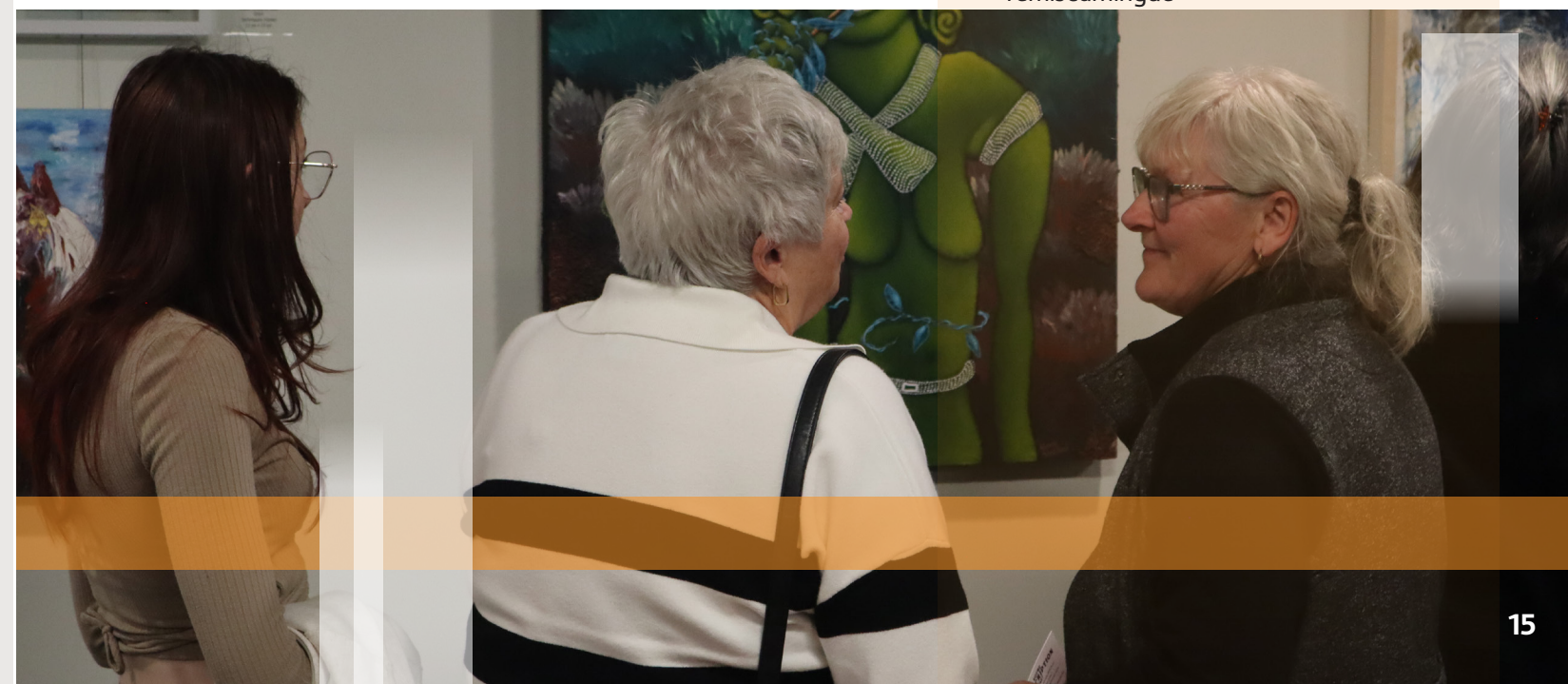
- Allocation de 14 556 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Programme de soutien aux projets culturels (PSPC) afin de soutenir 5 projets
- Soutien à la production d'activités culturelles et artistiques dans 2 municipalités de moins de 3 000 habitants et allocation de 9 216 \$ de contribution non remboursable dans le cadre des Rencontres Hydro-Québec;
- Présentation de deux expositions dans la salle du conseil afin de rendre l'art accessible dans un lieu qui ne lui est pas initialement destiné, de rejoindre des clientèles variées et de mettre en lumière le travail de nos artistes locaux. La première sous le thème Éclat de faune et de flore mixte, mettant en vedette l'artiste Andrée-Anne Hamel s'est tenue de mars à juin. La seconde, présentée de septembre à décembre, a mis en valeur les œuvres des artistes Geneviève Morel et Nancy Sénéchal sous le thème Entre deux Reg'Art;
- Mise en œuvre du projet «**Une municipalité, une histoire** » qui permet de découvrir certains éléments historiques, les souvenirs et les sources de fierté de chacune des municipalités de notre territoire à travers les mots de Guillaume Beaulieu.

Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu

- Mise en œuvre, en collaboration avec la Ville de La Sarre et les organismes partenaires, de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, permettant d'investir dans diverses initiatives ayant pour objectif la découverte d'activités culturelles et d'artistes par les citoyens de l'Abitibi-Ouest;
- Entente de médiation culturelle avec la Ville de La Sarre visant à favoriser le déploiement d'une programmation culturelle accessible et diversifiée, une meilleure accessibilité et une participation accrue aux activités culturelles sur le territoire;

Dossiers territoriaux & autres implications

- Membre du Comité patrimoine de la Ville de La Sarre;
- Membre du Comité consultatif régional en loisir culturel de Loisirs et sports Abitibi-Témiscamingue;
- Membre de la Table de concertation en patrimoine religieux Abitibi-Témiscamingue;
- Membre du Comité de gestion de l'Entente sectorielle en culture Abitibi-Témiscamingue



Développement social

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyé plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

Faits saillants

- Mise en œuvre d'une Table de concertation en développement social visant à favoriser la collaboration entre les organismes communautaires et institutionnels du territoire. Deux activités de concertation, présentées le 12 juin et le 20 novembre 2025, réunissant une quarantaine d'acteurs, auront permis d'identifier des priorités communes et d'orienter stratégiquement les projets de lutte contre la pauvreté;
- Animation d'un groupe de travail pour l'organisation d'activités de réflexion citoyenne sur le développement social dans chacun des secteurs du territoire (centre, nord, sud, est) afin de faciliter la mobilisation et la mise en action à l'échelle locale.

Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu:

- En concertation avec les membres du comité local et les partenaires locaux, identification des principaux enjeux et priorités d'intervention du territoire dans le cadre de la démarche d'élaboration du plan d'action régional 2024-2029 de l'Alliance pour la solidarité de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Organisation, en collaboration avec Centraide Abitibi-Témiscamingue, d'une rencontre territoriale en développement social. Présentée le 2 avril 2025, cette activité réunissant une cinquantaine d'intervenants aura permis de faire le point sur le développement social de notre territoire;
- Excel'Or « Employeur étoile » décerné, par le Comité Réussite éducative, à une entreprise s'étant distinguée par son soutien et son ouverture à offrir un milieu de travail favorisant la réussite éducative et la persévérance scolaire.

Dossiers territoriaux & autres implications

- Membre du Comité aviseur régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS);
- Membre du Conseil d'administration Action santé l'Envolé Abitibi-Ouest;
- Membre du Comité Réussite éducative;
- Membre de la Cellule de co-crédation « **Accès à l'apprentissage** » initiée par Action Réussite;
- Membre de la Cellule de co-crédation « **Territoire apprenant** » initiée par Action Réussite;
- Membre du Comité régional « **S'épanouir dehors** ».

Développement touristique

La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite positionner son territoire comme une destination attractive reconnue pour ses expériences identitaires, innovantes et de qualité. La spécificité de son territoire rural, la proximité des services offerts et le développement qui s'y fait à l'échelle humaine permettent de vivre des expériences authentiques.

Outre le rôle d'intervenant privilégié qu'elle assume auprès de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC d'Abitibi-Ouest exerce à titre de gestionnaire de destination trois rôles principaux : (i) la création d'un environnement approprié au développement (ii) la commercialisation de la destination et (iii) la gestion de la qualité de la prestation de services, sans toutefois exercer un contrôle direct sur ces derniers.

Faits saillants

- Allocation de 81 196 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du Fonds Qualité Tourisme afin de soutenir 15 projets ayant permis de générer près de 176 000 \$ d'investissements visant à améliorer l'expérience client et à renforcer la qualité et la viabilité des entreprises et organisations touristiques;
- 665 visiteurs ont bénéficié des services d'accueil et d'information du Bureau d'information touristique (BIT), assurés par une équipe de 4 employés de juin à août, avec une ouverture maintenue 7 jours sur 7;
- Acquisition d'un véhicule Info-Mobile permettant de bonifier la promotion touristique sur le terrain et de soutenir les activités de représentation de la MRC, contribuant ainsi au rayonnement et à la visibilité du territoire, avec déjà 13 563 km parcourus entre avril et décembre 2025;
- Création et diffusion de 557 publications et partage d'événements sur les médias sociaux ayant permis de récolter plus de 763 889 visionnements sur Facebook et 22 638 visionnements sur Instagram entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025;
- Accompagnement de 20 entrepreneurs touristiques dans la mise en œuvre de leur stratégie de marketing de contenu et d'affaires numériques;
- Tenue d'une journée « Portes ouvertes » au bureau d'information touristique et au Centre d'interprétation de la foresterie, offrant une programmation d'activités interactives visant à faire découvrir les attraits touristiques et le milieu forestier.

Quelques réalisations, en collaboration avec les partenaires du milieu

- Pour une 3e année consécutive, tenue de trois activités « Mardis découverte », en collaboration avec les attraits et entreprises touristiques, ayant permis à 71 citoyens de découvrir l'offre touristique et de devenir de meilleurs ambassadeurs du territoire;
- En collaboration avec la COOP de l'Arrière-Pays, réalisation d'un mandat assurant la planification, la coordination, la supervision et la vérification de travaux effectués dans les sentiers pédestres identifiés dans le rapport d'évaluation déposé en décembre 2024;
- Organisation d'une rencontre de réflexion sur les outils promotionnels territoriaux, réunissant les acteurs touristiques afin d'évaluer, bonifier et adapter les stratégies de promotion de l'Abitibi-Ouest, suivie d'un dîner-causerie avec Tourisme Abitibi-Témiscamingue pour échanger sur les enjeux et orientations à venir.

Dossiers territoriaux & autres implications

- Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT);
- Membre de la Table des Intervenants Privilégiés (TAT);
- Participation aux tables de travail en lien avec la mise en place d'une entente sectorielle en développement touristique.



Le Service forêt planifie et met en œuvre les travaux d'aménagement forestier sur le territoire public par le biais de deux ententes de délégation de gestion : le territoire forestier résiduel du TNO Rivière-Ojima et le territoire de forêt de proximité. De plus, le Service forêt s'occupe de la gestion de deux programmes de financement qui ont pour but d'assurer la mise en valeur des lots intramunicipaux sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, soit : le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux et le Programme d'aménagement durable des Forêts (PADF).

Faits saillants

- Janvier, adoption d'un projet de règlement modifiant le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux afin de l'adapter à la réalité actuelle : la révision des objectifs et des principes ainsi que l'augmentation de l'aide annuelle par municipalité passant de 5 000 \$ à 10 000 \$;
- Février, adoption de la politique d'encadrement pour l'émission et suivi des permis de bois de chauffage pour le TNO Rivière-Ojima, afin d'uniformiser l'émission des permis et l'information transmise aux citoyens;
- Avril, publication d'un article dans le Couvert Boréal pour mettre en lumière la mise en place de la forêt de proximité;
- Mai, la MRC collabore avec d'autres acteurs forestiers du territoire à l'organisation de la seconde édition d'une Journée d'activité forestière familiale dans le cadre de l'évènement Mai, mois de l'arbre et des forêts;
- Juin, ouverture d'un secteur de bois de chauffage domestique pour les citoyens de Languedoc;
- Juin, la MRC dépose ses nouveaux plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) pour le TNO et la forêt de proximité. Ceux-ci présentent notamment une nouvelle stratégie d'aménagement, élaborée par la MRC à partir des réalisations passées, afin de rendre la planification plus réaliste;
- Août, avec l'autorisation du MRNF, la MRC a affecté 30 000 \$ du fonds forêt du TNO Rivière-Ojima au projet de mise en place d'une halte routière commémorative dans la localité de St-Eugène de Chazel. La halte sera localisée sur une partie des lots intramunicipaux sous bail;
- Septembre, la directrice du Service forêt est invitée comme conférencière à un événement organisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, afin de discuter du mode de gestion forestière des terres publiques sur le territoire, dans le but d'alimenter la réflexion des aménagistes dans la création des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT);
- Octobre, la MRC est invitée par l'AFAT (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue) pour discuter du mode de gestion de la forêt de proximité lors de son congrès annuel. La directrice du Service forêt agit comme représentante en y participant à titre de panéliste.



Contribution financière octroyée aux municipalités délégataires de gestion de l'aménagement forestier sur les lots intramunicipaux ou promoteur gestionnaire de forêt public.

Montant de l'aide financière octroyée aux promoteurs	
Type de programme	Montant versé (\$)
Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux	576 540,61 \$
Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	64 533,91 \$

Volumes récoltés sur les 2 territoires sous entente de délégation de gestion

Volume prélevé sur le territoire des ententes de délégation	
TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Volume récolté (m³)
Récolte résineuse	3214
Récolte feuillue	1808
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Volume récolté (m³)
Secteur bois de chauffage désigné	30.5
Résidus de récolte	36.5
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Volume récolté (m³)
Récolte résineuse	1161
Récolte feuillue	6525
Permis autres fins	
Type de permis	Volume récolté (m³)
Récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	74
Activités minières	55

Portrait des activités d'aménagement forestier exécutées sur les territoires forestiers. Il n'y a aucune intervention non-commerciale qui a été planifiée sur la forêt de proximité pour l'année 2025. De plus, la détermination des superficies est estimée puisque la délimitation exacte de ce qui avait été exécuté n'a pas été faite au 31 décembre 2025.

Activités réalisées sur le territoire des ententes de délégation	
TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Préparation de terrain	46,39
Reboisement	46,39
Dégagement de plantation (DPM)	7,62
Récolte totale	7,5
Récolte partielle	0
Coupe à rétention variable	23,36
Longueur (km)	
Gravelage de mise en forme existante	0,549
Construction de chemin gravelé	0,831

Forêt de proximité	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Récolte totale	5,52
Coupe à rétention variable	31,99
Coupe partielle	0
Coupe avec protection de la régénération et des sols	0

Volumes récoltés sur les 2 territoires sous entente de délégation de gestion

Portrait des activités d'aménagement forestier exécutées sur les 2 territoires forestiers. Une construction de chemin d'environ 425 mètres a été faite sur le lot épars, adjacent à la forêt de proximité, appartenant à la municipalité de Val-St-Gilles. Cette construction a permis de minimiser l'impact des chemins sur la forêt en utilisant des chemins déjà existants.

Activités réalisées sur le territoire des ententes de délégation	
TNO Rivière-Ojima	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Préparation de terrain	15
Reboisement	26
Dégagement de plantation (DPM)	19
Éclaircie précommerciale (EPC)	10
Récolte totale	104
Récolte partielle	16
Coupe à rétention variable	62
Coupe totale	27
Mise en forme de chemin non-gravelé (longueur)	0,772 (km)
Construction de chemin gravelé (longueur)	0,609 (km)
Forêt de proximité	
Type d'intervention	Superficie (ha)
Préparation de terrain	51
Reboisement	51
Dégagement de plantation (DPM)	5
Éclaircie précommerciale (EPC)	78
Récolte totale	380
Coupe à rétention variable	295
Coupe partielle	23
Coupe avec protection de la régénération et des sols	62
Chemin d'hiver	2,4 (km)



La gestion des matières résiduelles demeure un enjeu majeur pour la MRC d'Abitibi-Ouest, tant sur les plans environnemental, économique que social. Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des politiques gouvernementales et des modèles de gestion au Québec, la MRC poursuit ses efforts afin d'optimiser la performance du territoire tout en soutenant les municipalités locales dans l'adaptation de leurs pratiques.

Guidée par les principes de la hiérarchie des 3RV – Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation –, la MRC travaille à mettre en place des solutions adaptées aux réalités d'un territoire rural et dévitalisé comme l'Abitibi-Ouest.

L'année 2025 aura été marquée par plusieurs réflexions structurantes et par la poursuite de transformations importantes dans la gestion des matières résiduelles, notamment en lien avec la modernisation de la collecte sélective et la planification du traitement des matières organiques

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) constitue l'outil de planification stratégique qui guide les actions de la MRC d'Abitibi-Ouest en matière de gestion des matières résiduelles. Il vise à réduire l'enfouissement, à améliorer la valorisation des matières et à favoriser l'adoption de pratiques plus durables sur l'ensemble du territoire.

Au cours de l'année 2025, la MRC a poursuivi la mise en œuvre du PGMR 2023-2030, notamment par des actions d'accompagnement et de sensibilisation auprès des municipalités locales.

Formation et accompagnement des municipalités

Afin de soutenir les municipalités dans l'application des orientations du PGMR, la MRC a offert au cours de l'année une formation dédiée aux citoyens, aux élus et aux employés municipaux portant sur les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles.

Cette formation visait notamment à :

- renforcer la compréhension des responsabilités municipales en matière de gestion des matières résiduelles;
- présenter les nouvelles orientations provinciales et leurs impacts sur les services municipaux;
- améliorer les pratiques locales en matière de réduction, de tri et de valorisation des matières;
- favoriser une approche territoriale cohérente et harmonisée.

Matière organique

Une année de remise en question et de réflexion stratégique

L'année 2025 aura été marquée par une période importante de réflexion concernant l'avenir du traitement des matières organiques sur le territoire de l'Abitibi-Ouest.

À la lumière des analyses techniques, financières et opérationnelles réalisées au cours des dernières années, la MRC a entrepris une réévaluation de certaines orientations envisagées pour la gestion des matières organiques. Cette démarche vise à s'assurer que les solutions retenues soient réalistes, durables et adaptées aux capacités financières et organisationnelles du territoire.

Dans un contexte où les exigences gouvernementales continuent d'évoluer et où les coûts des infrastructures connaissent une hausse significative, la MRC a jugé essentiel de prendre le temps nécessaire pour réexaminer les différentes options possibles, notamment en matière de traitement, de transport et de valorisation des matières organiques.

Cette année de réflexion a permis :

- d'actualiser certaines analyses;
- d'évaluer différents scénarios de traitement;
- de poursuivre les échanges avec les partenaires du milieu;
- d'identifier des pistes de solutions plus adaptées à la réalité territoriale.

La MRC demeure engagée à mettre en place une solution viable pour la gestion des matières organiques, tout en veillant à assurer un équilibre entre performance environnementale, faisabilité technique et capacité financière du territoire.



Modernisation de la collecte sélective

Un parcours à obstacles vers un nouveau modèle

L'année 2025 marque l'entrée en vigueur du nouveau système de modernisation de la collecte sélective au Québec, sous la responsabilité de l'organisme Éco Entreprises Québec.

Si cette transformation vise à améliorer la performance du recyclage et à responsabiliser les entreprises mettant en marché des produits emballés et imprimés, sa mise en œuvre sur le terrain s'est révélée particulièrement complexe.

Pour la MRC d'Abitibi-Ouest, la transition vers ce nouveau modèle s'est apparentée à un véritable parcours à obstacles, nécessitant de nombreux ajustements administratifs, opérationnels et contractuels.

Parmi les principaux défis rencontrés :

- l'adaptation aux nouvelles exigences du système de modernisation;
- la coordination entre les différents intervenants impliqués;
- l'ajustement des ententes contractuelles liées à la collecte et au transport;
- la gestion des délais et des changements dans les processus décisionnels

Malgré ces défis, la MRC a poursuivi ses efforts afin d'assurer la continuité du service aux citoyens et de maintenir un niveau de performance adéquat dans la gestion des matières recyclables.

Cette transition représente un changement majeur dans la façon dont la collecte sélective est organisée au Québec.

Bien que l'implantation comporte plusieurs défis à court terme, l'objectif demeure de mettre en place un système plus équitable, plus performant et mieux adapté aux réalités du marché du recyclage.

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) constitue une infrastructure essentielle pour la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Le CVMR comprend :

- un centre de transbordement des matières résiduelles, permettant d'optimiser le transport vers les lieux de traitement;
- un écocentre territorial, accessible aux citoyens pour le dépôt volontaire de différentes matières valorisables.

Ces installations permettent de détourner de l'enfouissement une quantité importante de matières, tout en offrant aux citoyens un service structuré pour la gestion de matières particulières.



Boues de fosses septiques

Les propriétaires de fosses septiques ont l'obligation d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien de leur installation afin de prévenir toute contamination de l'environnement. Cela inclut notamment la vidange périodique de la fosse (aux deux ans pour une résidence permanente et aux quatre ans pour une résidence saisonnière), l'utilisation adéquate du système en évitant d'y jeter des matières non admissibles, ainsi que la protection du champ d'épuration contre toute surcharge ou détérioration.

En 2025, la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à 1 111 vidanges et traitements de fosses septiques et ce sur l'ensemble du territoire.

Conclusion

L'année 2025 aura été marquée par des ajustements importants et par des réflexions structurantes pour l'avenir de la gestion des matières résiduelles en Abitibi-Ouest.

Par exemple, en octobre 2025, la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à la fusion du service de gestion des matières résiduelles (GMR) et du service d'aménagement du territoire et de l'environnement au sein d'une même entité administrative. Cette réorganisation vise à favoriser une meilleure cohérence des actions, à optimiser les ressources et à renforcer l'intégration des enjeux environnementaux dans la planification et la gestion du territoire.

Cette nouvelle structure permet également d'améliorer la coordination des dossiers, de simplifier les processus décisionnels et d'assurer une approche plus globale et concertée face aux défis environnementaux et territoriaux.

Dans un contexte où les exigences environnementales, les coûts d'infrastructures et les responsabilités municipales continuent d'évoluer, la MRC entend poursuivre son travail afin de développer des solutions adaptées à la réalité du territoire.

Les prochaines années seront notamment consacrées à :

- poursuivre la mise en œuvre du PGMR 2023-2030;
- consolider l'implantation de la modernisation de la collecte sélective;
- définir une solution durable pour la gestion des matières organiques;
- soutenir les municipalités dans l'amélioration continue de leurs pratiques.

La MRC d'Abitibi-Ouest demeure convaincue que la réussite de ces initiatives repose sur la collaboration entre les municipalités, les partenaires du milieu et les citoyens, au bénéfice d'un territoire plus durable et responsable.

Matières recyclables (tonnes)	2023	2024	2025	
Apport des citoyens	32	41	50	↑
Collecte porte-à-porte	1 908	1 858	1 885	↑
Autres	74	90	106	↑
TOTAL: (tonnes)	2 014	1 989	2 041	↑
<i>Nombre de kilogrammes par habitant</i>	98	97	99	

Matières recyclées - valorisées (tonnes)	2023	2024	2025	
Batterie et métaux	221 750,00 \$	215	249	↑
Bardeaux, bois, béton	3 601	894	1 038	↑
Équipements électroniques	25	25	26	↓
Pneus	115	132	89	↓
Réfrigérants	28	25	26	↑
Résidus domestiques dangereux (RDD)	45	48	51	↑
Autres (propane, fluorescent, vitres et verres)	4	3	7	↑
TOTAL: (tonnes)	4 039	1 342	1 480	↑
<i>Nombre de kilogrammes par habitant</i>	197	65	72	

Matières éliminées (tonnes)	2023	2024	2025	
Apport des citoyens	1 074	1 139	1 311	↑
Collecte porte-à-porte	6 477	6 585	6 423	↓
Industriel, commercial et Institutionnel (ICI)	67	78	93	↑
Encombrants	177	174	150	↓
Résidus vert/pelouse	16	15	10	↓
Autres matières	3 910	5 290	3 710	↓
TOTAL: (tonnes)	11 721	13 281	11 697	↓
<i>Nombre de kilogrammes par habitant</i>	573	649	572	

Soucieuse de promouvoir une communauté rurale vivante et dynamique, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est engagée dans une démarche visant à mettre en œuvre différentes initiatives afin d'inciter un plus grand nombre de personnes à venir vivre, travailler et étudier en Abitibi-Ouest

Faits saillants

- Campagne de promotion dans l'Indice bohémien afin de promouvoir les différentes activités culturelles et touristiques auprès des clientèles ciblées en Abitibi-Témiscamingue;
- Conception d'articles promotionnels permettant de faire rayonner la nouvelle image de marque du territoire (tasses, sacs, cartes, etc);
- Embauche d'une chargée de projet pour le développement d'un attrait touristique majeur, fort et incontournable, sur le territoire;
- Appui financier à La Mobilisation de La Grande Séduction d'Abitibi-Ouest pour le développement d'outils de communication, de contenus et de messages adaptés aux attentes des différentes clientèles ciblées souhaitant venir s'établir sur le territoire.

Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles

La MRC d'Abitibi-Ouest a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action financé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC). L'année 2025 a vu ce plan mobiliser les acteurs, coordonner les partenaires et renforcer un engagement commun pour assurer une intégration réussie et durable des personnes issues de l'immigration. Cette année exceptionnelle a d'ailleurs été soulignée par la nomination en tant que finaliste du prix Ulrick-Chérubin, une reconnaissance importante de tous les efforts déployés et des retombées positives qu'a eu ce projet sur le territoire :

- Allocation de 54 388 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du fonds de Soutien aux projets de rapprochements interculturels (SPRI), afin de soutenir 9 projets;
- Allocation de 19 146 \$ de contribution non remboursable dans le cadre du fonds de Soutien aux initiatives visant à lever les obstacles à l'établissement durable des personnes immigrantes, afin de soutenir 7 projets.

Principales réalisations

- Élaboration et distribution d'un guide d'accueil des personnes issues de l'immigration À la découverte de l'Abitibi-Ouest;
- Organisation de diverses rencontres et activités favorisant les occasions d'échange sur l'accueil et l'inclusion;
- Collaboration avec le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi, à la réalisation de diverses activités afin de promouvoir le mieux vivre ensemble;
- Organisation de deux formations sur l'inclusion et la diversité ethnoculturelle ainsi que sur la communication interculturelle;
- Tenue de diverses conférences pour les employeurs afin d'adopter des pratiques inclusives en milieu de travail;
- Préparation de capsules vidéo sur le rapprochement interculturel lors de diverses activités;
- Tenue d'un groupe de discussion d'une vingtaine de personnes issues de l'immigration visant à connaître les enjeux et défis vécus par les nouveaux arrivants près de trois ans après la mise en œuvre du plan d'action.



Dossiers territoriaux

- Tenue de deux rencontres de la Table de concertation sur l'attractivité et l'immigration composée de 19 partenaires du territoire. La MRC d'Abitibi-Ouest y a présenté l'état d'avancement du plan d'action. Les principaux échanges ont porté sur un partage d'information de la part de nos différents partenaires (MIFI, La Grande Séduction, CSSLA, Vision-Travail, UQAT, CISSSAT, CJEAO). Une présentation sur le plan d'action régional pour l'attractivité et l'établissement durable des gens de l'Abitibi-Témiscamingue a également été présentée;
- Finaliste 2025 pour le prix Ulrick-Chérubin de la Fédération québécoise des municipalités qui récompense les municipalités, les MRC et les OSBL ayant les meilleures pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, et ce, partout sur le territoire québécois;
- Soutien financier à plusieurs municipalités et OSBL via le fonds de Soutien aux projets de rapprochements interculturels (SPRI) pour l'élaboration de diverses activités et outils visant le partage interculturel, l'accueil, l'intégration des personnes issues de l'immigration et de leurs familles et ainsi que de la communauté (par exemple : Centre de femmes L'Érige, la Maison des Familles, SADC, PANDA, La Bouée d'Espoir les municipalités de La Reine et de Ste-Germaine-Boulé, la Ville de Macamic et la Ville de La Sarre);
- Membre du Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et territoriale, d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue;
- Membre du Conseil d'administration d'Attractivité Abitibi-Témiscamingue.

Entente avec le CJEAO

Le CJEAO, principal partenaire de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre de la réalisation du plan, a été très actif tout au long de l'année.

- Quelques réalisations :
- 7 ambassadeurs actifs mettant de l'avant les activités ainsi que la promotion de l'image de marque VIVRE AO;
- Formation sur le *vivre ensemble* dans 4 classes du primaire;
- Organisation de diverses activités de loisirs et de sensibilisation, notamment :
 - ▶ Initiation à la pêche sur la glace;
 - ▶ Initiation au canot et échanges sur l'histoire de cette pratique ancestrale;
 - ▶ Soirée interculturelle sous les étoiles comprenant des kiosques culinaires et une initiation à la danse latine;
 - ▶ Tenue d'une soupe populaire permettant le partage et des échanges interculturels;
 - ▶ Organisation d'une zone d'échanges interculturels à la Maison des jeunes.
- Consultation auprès des employeurs sur les outils développés comme le Guide de bonnes pratiques;
- Rencontre avec les étudiants issus de l'immigration à l'UQAT et mise en contact avec les employeurs du territoire;
- Journée employeurs avec le Centre de Formation professionnelle du Lac-Abitibi dont plusieurs étudiants sont issus de l'immigration.



Changements organisationnels

L'année 2025 a été marquée par d'importants changements organisationnels visant à adapter le fonctionnement et l'optimisation de la répartition des responsabilités au sein de l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest, notamment les directions de service.

Cette démarche s'est traduite par certains ajustements organisationnels, dont des réassignations de tâches et une réorganisation de certaines fonctions, permettant de mieux répondre aux priorités de l'organisation et aux besoins du milieu. Par ailleurs, l'année a également été marquée par plusieurs départs à la retraite, soulignant la contribution significative de certains membres de l'équipe et ouvrant la voie à une transition des connaissances.

Ces changements s'inscrivent dans une volonté claire de consolider nos pratiques, de renforcer notre vision stratégique et de poursuivre notre engagement envers une gestion efficace et adaptée aux défis actuels.

Recrutement de main-d'œuvre

Par ailleurs, les postes suivants ont été comblés :

- Emplois saisonniers (Centre de valorisation des matières résiduelles et Bureau d'information touristique);
- Professionnel en aménagement du territoire;
- Emploi d'été service forêt;
- Préposé à la balance;
- Préposé à la cour;
- Technicien en comptabilité;
- Technicien forestier;
- Agent de développement rural – communication;
- Conseiller en développement des communautés.

De plus, dans le cadre du projet réalisé en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), un guide d'accueil visant à favoriser l'inclusion des personnes issues de l'immigration a été développé. Cet outil propose une multitude d'informations à connaître par un nouvel arrivant. La MRC d'Abitibi-Ouest utilise également cet outil afin de mieux renseigner les nouveaux membres de son équipe sur tous les aspects de la vie quotidienne sur le territoire.

Culture organisationnelle

En 2025, un mandat donné à l'Union des municipalités du Québec confirme que l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest est mobilisée et engagée. Par ailleurs, la démarche de formalisation et de diffusion de la mission et des valeurs se poursuivra au courant de l'année 2026.

Virage technologique

Dans une optique de valorisation du travail à valeur ajoutée, la MRC d'Abitibi-Ouest a amorcé un virage technologique en implantant un système de gestion des employés permettant d'améliorer la planification des horaires et le suivi du temps de travail.

Obligations législatives en santé et sécurité du travail

La MRC d'Abitibi-Ouest s'est également conformée aux diverses obligations législatives qui lui incombent, notamment en matière de santé et sécurité du travail.

En effet, cette dernière a amorcé d'importants changements menant au régime permanent en santé et sécurité du travail, notamment en ce qui concerne le programme de prévention, la nomination d'un agent de liaison et les risques psychosociaux.

De plus, le comité de santé et sécurité du travail s'est rencontré à 4 reprises au courant de l'année. Lors de ces rencontres, plusieurs sujets ont été abordés, et ce afin d'assurer la sécurité et le bien-être des employés, comme par exemple : la procédure de cadenassage, le port des équipements de protection individuelle, les normes en lien avec le bruit, la santé oculaire, le programme de protection respiratoire, les trousseaux de premiers soins et l'utilisation des échelles et escabeaux. Ces efforts témoignent de l'engagement continu de la MRC d'Abitibi-Ouest à maintenir un environnement de travail sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

À cela s'ajoutent d'autres dossiers, tels que :

- La participation aux rencontres de la Table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest;
- Les activités de formation en lien avec le développement continu des compétences;
- La participation à diverses initiatives de recrutement comme le Salon de l'emploi de l'UQAT et le kiosque de recrutement à la Cité étudiante Polyno;
- L'organisation d'activités de mobilisation pour l'équipe, soit : le déjeuner du DG, l'activité de reconnaissance des années de service, la fête de Noël ainsi que les fêtes soulignant le départ à la retraite.



Pour Transport Coup de pouce (TCP), l'année 2025 a été marquée par deux réalisations principales à la suite des décisions prises l'année précédente et visant, à terme, à propulser TCP à un niveau supérieur. L'une des initiatives réalisées est le « virage numérique ». La production d'un document de référence a permis d'obtenir des propositions de firmes spécialisées en la matière. La firme Fraxion Communications inc. (Fraxion) a été retenue à cet effet.

L'adaptation, l'implantation et le déploiement de l'application de Fraxion permet de créer une identité numérique pour les membres de TCP. Cette identité prend la forme d'un code QR que les membres installent sur leur téléphone intelligent ou encore qu'ils obtiennent sur une carte physique. Ce code est numérisé par les partenaires transporteurs lors des déplacements et permet aux membres de bénéficier des mêmes avantages qu'offrait le système des coupons Coup de pouce auparavant. Ces changements ont allégé de manière importante les démarches, tant pour les utilisateurs, les transporteurs que les gestionnaires de TCP, puisque tout se déroule numériquement et via Internet. Ce changement marque la fin des coupons Coup de pouce à la fin de l'année 2025.

Le virage numérique poursuivra son développement lors de l'étape à venir, à savoir la structuration et la mise en œuvre du « transport à la demande » (TAD).

Nouvelle identité visuelle

Qui dit « virage », qu'il soit numérique ou autre, dit nouvelle image. Le Transport Coup de pouce a donc pris une nouvelle apparence pour s'adapter à la modernisation du système TCP. Cette nouvelle image offre un visage plus dynamique tout en conservant la notoriété du nom « Transport Coup de pouce » bien implanté depuis plus de vingt ans.

Cette image est désormais associée au virage numérique de TCP et le sera également aux futurs services qui marqueront l'évolution du transport collectif sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest via le TAD à venir.

Enfin, en 2025, TCP a permis à nos citoyens de réaliser près de 12 000 déplacements sur notre territoire. Au-delà de bénéficier d'une réduction des frais de transport, les membres ont surtout pu contribuer à notre dynamisme et à notre vie rurale, tout en profitant des avantages et bienfaits qu'offre un milieu de grande qualité.



Communiqués de presse 18 communiqués de presse parus en 2025.



- MRC d'Abitibi-Ouest
www.mrcao.qc.ca
- Tourisme Abitibi-Ouest
tourisme.ao.ca
- Développement d'Abitibi-Ouest
developpement.mrcao.qc.ca

« Suivez-nous! »



- MRC d'Abitibi-Ouest
[MRCABITIBIOUEST](https://www.facebook.com/MRCABITIBIOUEST)
- Tourisme Abitibi-Ouest
[TOURISMEAO](https://www.facebook.com/TOURISMEAO)



- MRC d'Abitibi-Ouest
[@mrcabitibiouest](https://www.instagram.com/mrcabitibiouest)
- Tourisme Abitibi-Ouest
[@tourismeao](https://www.instagram.com/tourismeao)



Permanence

Mya Aubin
Préposée à la balance (CVMR)

Éric Audet
Technicien en évaluation foncière

Manon Beaudoin, CRIA
Directrice des ressources humaines

Denis Beauregard
Responsable des communications

Laurie Béchard
Directrice des finances,
de l'administration et de
l'évaluation foncière

Maude Bergeron
Chargée de projet
Circuit historique et numérique

Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieur forestier

Manon Boutin
Technicienne comptable

Jean Brassard
Opérateur de camion de boues
de fosses septiques

Nicolas Carboneau
Préventionniste en sécurité incendie

Cécilia Carmona
Chargée de projet attractivité territoriale
et immigration

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Marie-Josée Céleste
Coordonnatrice à l'aménagement et à la gestion
des matières résiduelles

Akram Chibani
Professionnel en aménagement du territoire

Matthieu Cloutier
Directeur à l'aménagement du territoire
et à la gestion des matières résiduelles

Méridith Codo
Réceptionniste

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Jacques Desjardins
Responsable des infrastructures

Guytaine Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher
Coordonnatrice en comptabilité
et administration

Carmen Fournier
Préposée à la balance (CVMR)

Éric Fournier
Directeur général adjoint et
directeur du Service de développement

Fernand Fournier
Préposé à la cour (CVMR)

Carol Gauthier
Coordonnateur en sécurité incendie

Brian Goulet
Technicien en géomatique

Normand Grenier
Conseiller principal – projets spéciaux

Normand Lagrange
Directeur général

Sylvie Lambert
Technicienne en évaluation foncière

Joanie Laprise
Coordonnatrice en évaluation foncière

Marie-Pier Label
Conseillère en développement des communautés

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Hugo Lemoine
Coordonnateur du site CVMR

Philippe Lord-Chassé
Technologue forestier

Julie Mainville
Conseillère en développement des communautés

Martin Matte
Conseiller en développement
d'entreprises

Joanie Melançon
Agente administrative

Mylène Noël
Conseillère en développement touristique

Jacques Poirier
Conseiller en développement d'entreprises

Vanessa Pronouost
Adjointe exécutive

Vicky Rousseau
Technicienne comptable

Yousri Sadek-Lavialle
Aménagiste – Plan climat

Nathalie Soucy
Inspectrice à la gestion
des matières résiduelles

Éric St-Pierre
Conseiller en développement des entreprises

Thierry Tapsoba
Professionnel en aménagement du territoire

Suzie Trudel
Conseillère en développement
des communautés

Patrice Vachon
Conseiller professionnel en
aménagement du territoire

Cesar Vianna
Conseiller en marketing de contenu
et affaires numériques

Saisonnier

Axelle Audet
Conseillère en séjour

Mathis Beaudoin-O'Connor
Préposé à l'accueil (CVMR)

Alycia Gauthier
Conseillère en séjour

Léa Boucher-Mireault
Conseillère en séjour

Adélia Rheault
Préposée à l'accueil (CVMR)

Jacob Richard
Opérateur (CVMR)

Maël Sauvard
Conseiller en séjour

L'année 2025 en images





RAPPORT ANNUEL 2025

mrcao@mrcao.qc.ca • mrcao.qc.ca

11, 5^e Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1K7 • 819 339-5671